

teurs selon la langue maternelle». Son résultat fait donc état des substitutions linguistiques nettes, qu'elles soient positives ou négatives.

Une vitalité linguistique paradoxale

Les données¹ du tableau 1 montrent la faible augmentation de l'indice de vitalité du français pour l'ensemble du Québec entre 1971 et 2006. Voisin de l'unité entre 1971 et 1986, l'indice n'atteint que 1,028 au recensement de 2006. Par contre, les indices de vitalité de l'anglais pour les mêmes années ont augmenté substantiellement, passant de 1,124 en 1971 à 1,296 en 2006. L'écart s'est donc agrandi entre les deux indices (0,123 point² en 1971, 0,268 point en 2006).

TABLEAU 1
INDICE DE VITALITÉ DU FRANÇAIS ET DE L'ANGLAIS, QUÉBEC, 1971-2006

Recensement	Indice de vitalité		Écart
	du français	de l'anglais	
1971	1,001	1,124	0,123
1981	1,000	1,159	0,159
1986	0,998	1,187	0,189
1991	1,011	1,213	0,202
1996	1,015	1,223	0,208
2001	1,019	1,259	0,240
2006	1,028	1,296	0,268

1 Charles Castonguay, *Les indicateurs généraux de vitalité des langues au Québec: comparabilité et tendances*, Montréal, Office québécois de la langue française, 2005, p. 11 (valeurs interpolées pour 1976). Pour 2006, calculs de l'auteur d'après Statistique Canada, recensement de 2006, produit no 97-555-XCB2006029.

2 Contrairement à ce que croit M. Paquin, la soustraction de la valeur de deux indices ne peut donner un pourcentage, même si le résultat est multiplié par 100. Il s'agit de «point».

Un examen critique VITALITÉ DU FRANÇAIS ET DE L'ANGLAIS AU QUÉBEC

M. Gérard Paquin a fait paraître, ici même dans *L'Action nationale*, deux articles portant respectivement sur «La vitalité de la langue française sur l'île de Montréal» (mars 2011, p. 48-57) et sur «La vitalité de la langue française à Laval» (avril 2011, p. 30-35).

Poussant son examen jusqu'aux arrondissements de la ville de Montréal et aux autres villes de l'île, il affirme d'entrée de jeu que «la vitalité de la langue anglaise prédomine partout, à l'est comme à l'ouest, sur la vitalité de la langue française» (mars, p. 48). Corollairement, il insiste en conclusion en ces termes : «[l]a prédominance de la vitalité du français sur l'anglais est partout absente sur l'île de Montréal» (mars, p. 54). Quant à Laval et à ses 14 anciennes municipalités, «la vitalité de la langue anglaise est partout supérieure [...], voire plus qu'à Montréal» (avril, p. 30).

Ces deux articles reposent sur l'«indice de continuité linguistique» aussi nommé «indice de vitalité linguistique». Dans les mots mêmes de M. Paquin (mars, p. 48), cet indice se calcule «en divisant, pour chaque langue, le nombre de locuteurs selon la langue d'usage [...] par celui de ses locu-

* Démographe, l'auteur a œuvré pendant 25 ans (1980-2004) dans deux organismes de la loi 101. Contractuel depuis 2005, il publie régulièrement dans quelques périodiques et quotidiens.

Un curieux paradoxe se dégage de cet aperçu général. En effet, comment comprendre que la vitalité du français ait si peu progressé trois décennies après la loi 101, alors que celle de l'anglais se soit renforcée? Notre politique linguistique aurait-elle si sournoisement échoué que l'on viendrait à peine de s'en rendre compte?

Constat d'autant plus étonnant que l'auteur rapporte une progression de la vitalité de l'anglais encore plus nette dans la région métropolitaine de Montréal (de 1,15 en 1971 à 1,43 en 2006), davantage dans l'île de Montréal (de 1,19 en 1971 à 1,49 en 2006) et meilleure encore à Laval avec 1,86 (mars, p. 49 et 52; avril, p. 31).

La perception qui se dégage de l'analyse des indices de vitalité linguistique heurte de plein fouet moult études montrant les effets positifs de la loi 101. Entre autres, une étude de Charles Castonguay, citée par Gérald Paquin (mars, p. 48), montre la progression graduelle des gains nets du français sur les personnes de langues maternelles tierces au détriment de l'anglais. Comme l'illustre la figure 1, il est évident, malgré quelques réserves³, que la vitalité du français s'est renforcée⁴.

Une comparaison à la situation qui prévalait en 2006 dans d'autres provinces et grandes villes du reste du Canada montre qu'il y a amplement matière au doute à propos de l'indice de vitalité linguistique.

En effet, comme le montre le tableau 2, l'indice de vitalité de l'anglais⁵ dans le reste du Canada (1,149) est nettement

³ Charles Castonguay, op. cit., p. 18.

⁴ Sources de la figure 1: idem, op. cit., p. 17; 2006: d'après Statistique Canada, op. cit.

⁵ Calculé d'après Statistique Canada, op. cit.

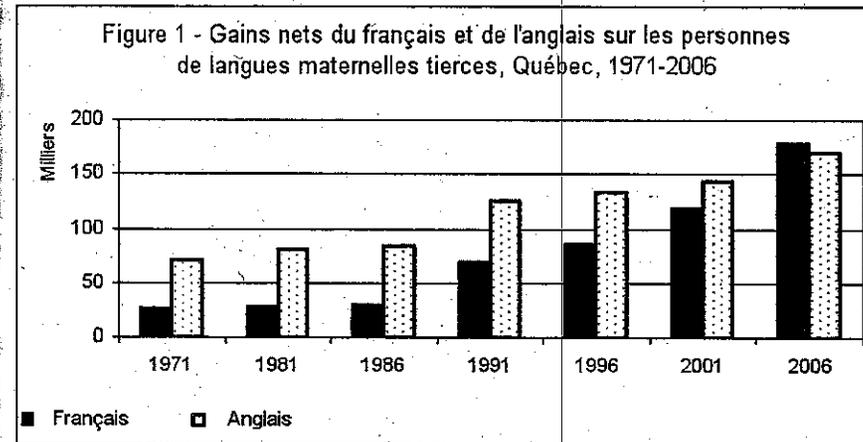


TABLEAU 2

INDICE DE VITALITÉ DE L'ANGLAIS, PROVINCES ET VILLES CHOISIES, CANADA, 2006

Province	Indice	Ville	Indice
Québec	1,296	Montréal	1,486
		Gatineau	1,194
Provinces de l'Atlantique	1,040	Halifax	1,049
Ontario	1,117	Toronto	1,307
		Ottawa	1,211
Manitoba	1,180	Winnipeg	1,185
Saskatchewan	1,104	Saskatoon	1,112
Alberta	1,124	Calgary	1,146
		Edmonton	1,183
Colombie-Britannique	1,165	Vancouver	1,339
Canada moins Québec	1,149		

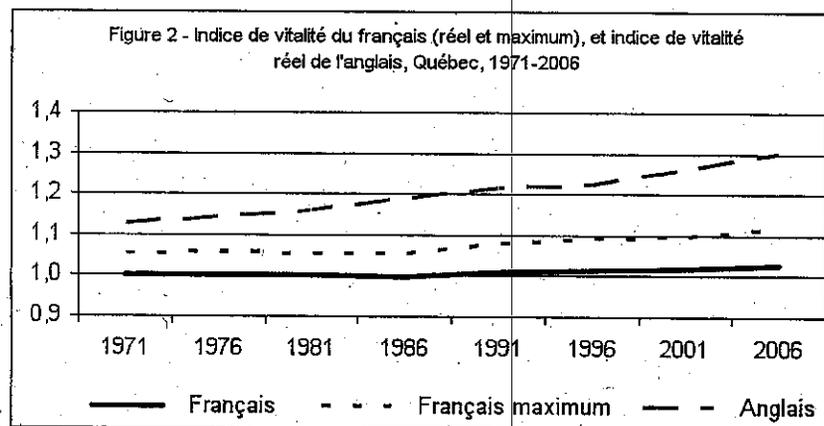
inférieur à celui du Québec (1,296), et plus particulièrement dans les quatre provinces de l'Atlantique (1,04). De plus, c'est à Montréal que l'on trouve l'indice de vitalité de l'anglais le plus élevé avec 1,486, devançant Toronto (1,307).

Comme il serait insoutenable, voire ridicule, d'affirmer que l'anglais se porte mieux au Québec que partout ailleurs dans le reste du Canada, et comme il serait tout aussi invraisemblable de penser que la situation de l'anglais à Montréal se porte à merveille comparativement à d'autres grandes villes canadiennes dont Toronto, Ottawa et Vancouver, force est de reconsidérer l'indice de vitalité.

Un monde virtuel

Pour tirer ça au clair, on peut au moins vérifier si les indices de vitalité du français peuvent – ne serait-ce que mathématiquement parlant – atteindre les niveaux de ceux de l'anglais. Une manière de faire consiste à ajouter aux personnes qui parlent le français, celles qui n'ont pas déjà fait un choix. Les personnes de langue maternelle tierce, qui ont gardé l'usage de leur langue au foyer, en constituent le bassin. L'exemple de la population du Québec en 2006 peut servir à l'illustrer concrètement.

Les résultats pour l'ensemble du Québec en 2006 donnent un indice de vitalité maximum de 1,119. L'ajout de 535 000 allophones aux locuteurs du français n'aurait comblé l'écart séparant les deux indices que de 34% (0,09 point sur 0,27 point). En somme, près des deux tiers de l'écart entre les indices de vitalité du français et de l'anglais sont virtuels!



Ce que nous obtenons pour 2006 s'observe également à tous les recensements antérieurs. Nos résultats⁶, joints aux données du tableau 1, ont permis de construire la figure 2. La ligne pointillée au centre de la figure montre bien qu'il n'y a jamais eu au Québec suffisamment d'allophones à franciser pour pousser l'indice de vitalité du français à égalité avec celui de l'anglais. Pire encore, l'indice de vitalité maximum du français aurait été, entre 1971 et 2006, de moins en moins suffisant à réduire l'écart séparant les indices de vitalité réellement observés du français et de l'anglais.

Force est donc de conclure que les indices de vitalité du français et de l'anglais naviguent sur des échelles qui leur sont propres. Les comparer sans précaution conduit tout droit à la réification, surtout si on en fait usage sur de plus petits territoires comme les villes ou les arrondissements.

En mesurant l'écart qui sépare les deux indices de vitalité pour chacun des arrondissements de la ville de Montréal,

6. Nous avons interpolé les valeurs pour 1976 à partir des résultats de 1971 et 1981.

des autres villes de l'île ainsi que des ex-municipalités de Laval, M. Gérald Paquin a établi une hiérarchie illustrée par des cartes (mars, p. 51; avril, p. 33). Saint-Léonard, Kirkland et Duvernay, avec des écarts supérieurs aux autres, viennent en tête des hiérarchies qu'il a établies.

Que valent ces hiérarchies? L'exemple de quelques-unes des villes de l'île de Montréal suffira pour les apprécier.

Dans l'ordre décroissant, Kirkland, Côte-Saint-Luc, Baie-d'Urfé, Sainte-Anne-de-Bellevue et Dollard-des-Ormeaux arrivent en tête du classement de M. Paquin. D'une part, les indices de vitalité maximum du français pour Dollard-des-Ormeaux et pour Côte-Saint-Luc, plus grands que l'indice de vitalité de l'anglais, montrent des écarts réels à 100%. Par contre, les écarts à Kirkland et à Baie-d'Urfé sont irréels à 75%. Quant à Sainte-Anne-de-Bellevue, la part fictive de l'écart est de moitié plus faible, soit 37%.

Manifestement, ces cinq villes ne peuvent pas être classées selon l'ordre établi par M. Paquin. Bref, les écarts entre les indices de vitalité et les cartes qui les illustrent, ne peuvent servir à établir des hiérarchies.

Importance des facteurs démographiques

Nonobstant ces remarques sur les articles de M. Gérald Paquin, il n'en demeure pas moins que la situation du français au Québec – dans la région de Montréal en particulier –, est bel et bien préoccupante. Les raisons de notre inquiétude, essentiellement basées sur des facteurs démographiques plus puissants que les substitutions linguistiques⁷, sont les suivantes :

7 Marc Termote, *Nouvelles perspectives démolinguistiques du Québec et de la région de Montréal, 2001-2051*, Québec, Office québécois de la langue française, 2008, p. 52.

Une fécondité anémique qui dure depuis plus de 40 ans, affligeant nécessairement la majorité francophone. En dépit de quelques soubresauts des naissances (1979, 1990, 2009), notre fécondité n'assure toujours pas le remplacement des générations⁸. Quoiqu'en hausse, la contribution des femmes allophones francisées demeure toujours insuffisante⁹.

Une immigration internationale de plus en plus élevée et toujours très concentrée dans la région de Montréal (île de Montréal, Laval, Longueuil). Depuis 2004, on y accueille chaque année plus d'immigrants que l'on y compte de naissances. Cette trop forte concentration accentue la migration de la population d'accueil – surtout francophone – vers les banlieues¹⁰.

Une francisation des immigrants adultes qui laisse grandement à désirer¹¹. Ne relevant ni de la loi 101, ni du ministère de l'Éducation, cette responsabilité est laissée au ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC). Manquant de ressources, le MICC s'acquitte mal de l'obligation qui lui est faite d'enseigner le français aux immigrants « dès leur arrivée ».

La complaisance, voire la fierté de trop nombreux francophones à parler l'anglais¹². Sous prétexte d'ouverture aux

8 Michel Paillé, « Les cigognes annoncent-elles la pérennité du Québec? », *Le Devoir*, 21 juillet 2009; voir aussi : <http://michelpaille.com>

9 Idem, « Un progrès continu », *La Presse*, 29 février 2008.

10 Raymond Breton, « L'appartenance progressive à une société: perspectives sur l'intégration socioculturelle des immigrants », *Gouvernement du Québec, Actes du Séminaire sur les indicateurs d'intégration des immigrants*, Montréal, 1994, p. 246-247.

11 Michel Paillé, « L'incontournable francisation des immigrants adultes », *L'Action nationale*, vol. XCVIII, no 9/10, novembre-décembre 2008, p. 36-43.

12 Christian Dufour, *Les Québécois et l'anglais. Le retour du mouton*, Montréal, Les Éditions Réunies, 2008, 149 p.

autres, des francophones s'expriment en anglais devant quiconque répond aux stéréotypes de l'immigrant, ou parle français avec un accent. Tout contact en anglais renforce l'importance de cette langue au détriment du français, ce que les indices de vitalité ne mesurent pas.

Il y a là ample matière à s'inquiéter davantage. À moins que des mesures draconiennes, aux effets efficaces à court terme, ne soient rapidement implantées, ces tendances très lourdes pourraient à jamais consacrer dans les faits le bilinguisme et le multiculturalisme canadiens tant décriés mais jamais contrés¹³. De telles conditions pourraient rapidement conduire au point de non-retour. □

¹³ Stephan Reichhold, « Interculturalisme 2011. Faible stratégie d'intégration des immigrants au Québec », *Le Devoir*, 3 mai 2011.

Marc Laroche*

L'HYDRE MULTICULTURALISTE

Voilà que la Bête canadienne éblouissante affiche une mue provinciale *interculturaliste* endossée par Gérard Bouchard et consorts.

I. La création continue de l'hydre canadienne

À l'époque de la bouillonnante Révolution tranquille, le régime fédéral aux abois lança en 1963 la Commission « royale » d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme dont le mandat consistait à préparer une nouvelle entente entre les peuples français et anglais, dits fondateurs. Quelques années plus tard, le nouveau premier ministre antinationaliste Pierre Elliott Trudeau pervertit les résultats de la commission. Il organisa une double réorientation fondamentale du Canada sans la soumettre à une consultation populaire, soit une élection générale ou un référendum ; elle fut déterminée par la simple adoption de lois séparées successives sur le bilinguisme et le multiculturalisme, en 1969 et 1971. Voilà l'« acte de naissance » de la Bête.

Naguère, on avait cru apprivoiser la créature multiculturaliste de P. E. Trudeau en la rebaptisant « interculturalisme » au Québec, où on lui ferait parler le français – à titre de langue commune – alors qu'elle parlait automatiquement

* Détenteur d'un diplôme d'études supérieures en sciences des religions.